



Vers l'aval
Candresse -
St Vincent de Paul
6,6 km



Depuis l'église, se diriger à droite en direction de la route des Barthots, un lavoir trône à droite à l'entrée de la piste. Pénétrer dans le "Bois de dessous" en longeant le ruisseau de l'Arroudet et le franchir par le biais de

la passerelle en bois. Poursuivre dans la forêt communale de Saint Vincent de Paul. Traverser la route goudronnée et récupérer rapidement la rive du fleuve et le longer sur environ 1km jusqu'au pont.

1h 15 min
30 min

Vers l'amont
Candresse -
Hinx
7,4 km



Depuis l'église, se diriger vers le sentier se faulant entre l'édifice religieux et les habitations. Evoluer dans la zone agricole pour ensuite atteindre la forêt communale de Hinx. Suivre la route de Péborde sur 3km. Continuer sur la

gauche route du Bastarot jusqu'à l'intersection avec la D58. Prendre à gauche jusqu'au port de Hinx.

Particularité : ce tronçon emprunte beaucoup de routes.

1h 25 min
35 min

Qu'est ce qu'un bassin versant ?

Un bassin versant est une portion de territoire délimitée par des lignes de crête et drainée par un cours d'eau principal et tous ses affluents. Le bassin versant de l'Adour s'étend sur 16 880 km². Toutes les gouttes d'eau qui tombent sur le bassin versant de l'Adour suivent, en fonction du relief, une pente naturelle et se concentrent vers le fleuve pour se diriger vers l'exutoire et finir dans l'océan Atlantique. Pour rejoindre l'exutoire, l'eau chemine

sur et dans les sols en emportant sur son passage des particules : sédiments, matière organique, produits chimiques. Les chemins de l'eau sont conditionnés par l'occupation des sols, les équipements et les activités humaines. C'est ainsi que des aménagements ou des pratiques inadaptées à l'aval, pourraient avoir des conséquences à l'aval. Le SIMAL dispose d'outils pédagogiques qui permettent de proposer des animations sur ce thème.



Candresse